

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-DIEU  
MRC DES BASQUES**

**13 mars 2018**

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, mardi le 13 mars 2018, à laquelle étaient présents :

Monsieur	Alain Bélanger
Mesdames	Nancy Gagné Tania Gagnon-Malenfant
Messieurs	Frédéric Bastille Frédéric Leblond

Étaient absents Mme Louiselle Rioux et M. Jean-Claude Caron

Tous les conseillers (ères) formant quorum sous la présidence de M. Alain Bélanger, maire.

Était également présent à ladite assemblée M. Daniel Dufour, directeur général de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

Les membres du conseil présents confirment que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés dans les délais légaux. Le maire signale donc qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

**2018-03-070**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Nancy Gagné  
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** l'ordre du jour soit et est adopté tel que lu et déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**2018-03-071**

**RÉSOLUTION – ADJUDICATION - CONTRAT DE FINANCEMENT DU CHARGEUR SUR ROUES ET ACCESSOIRES**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu est allée en appel d'offres sur le SEAO pour l'achat d'un chargeur sur roues avec matériel de déneigement neuf;

**ATTENDU QUE** la MUNICIPALITÉ a reçu une seule soumission soit celle de :

- Nortrax Québec Inc. pour un montant de 232 900 \$ plus taxes dûment conforme au devis d'appel d'offres

**ATTENDU QUE** la MUNICIPALITÉ a adjugé cette acquisition à Nortrax Québec Inc, de Dégelis, par voie de sa résolution no 2018-03-057 adoptée le 5 mars 2018;

**ATTENDU QUE** la soumission de Nortrax Québec Inc, de Dégelis était accompagnée d'une proposition de crédit-bail au taux de 5.99 % jugé inacceptable selon notre budget de fonctionnement pour le financement de cette acquisition;

**ATTENDU QUE** la MUNICIPALITÉ s'était réservée le droit de demander des soumissions de crédit-bail indépendantes et comparatives,

**ATTENDU QU'**une invitation a été lancée à deux institutions de crédit-bail susceptibles de fournir des taux d'intérêts inférieurs à celui offert par Nortrax notamment :

- Crédit-Municipal & Manufacturier Rexcap Inc aux taux de 3.79 % pour 5 ans et de 3.84 % sur 7 ans;
- Crédit-bail Spar inc. aux taux de 4.1 % pour 5 ans et de 4.18 % sur 7 ans

**ATTENDU QUE** la proposition de REXCAP s'avère plus avantageuse que celles proposées par Crédit-bail Spar inc. et par Nortrax,

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Bastille  
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

**D'ACCEPTER** la proposition de REXCAP dont copie est annexée aux présentes, soit un programme de 84 mois avec option d'achat de 1.00 \$, pour un montant de 232 900 \$ remboursable en un premier loyer de 21 750 \$ plus taxes suivi de 83 loyers de 2 900,79 \$ plus taxes au taux de 3.84% étant précisé que REXCAP agit comme agent /courtier de placement de la Banque Royale du Canada, qui sera le locateur contractuel de ce crédit- bail;

**QUE** le Maire, Alain Bélanger, et le Directeur Général, Daniel Dufour, ont tous les pouvoirs nécessaires et l'autorisation de signer tous les documents pertinents pour donner effet à l'opération de crédit-bail sur 84 mois avec option d'achat de 1.00 \$ pour un montant de 232 900 \$ plus taxes ainsi que 450 \$ de frais de dossier plus taxes, prévue avec la Banque Royale du Canada dont copie des documents contractuels seront disponibles lors de la signature.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

2018-03-072

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Leblond  
**QUE** la séance soit levée. Il est 20h06.

---

Alain Bélanger,  
Maire

---

Daniel Dufour,  
Directeur général